



Amicale Plaisance Port d'Olona

COMPTE RENDU DES ASSEMBLEES GENERALES

Le 9 Mars 2020 à la salle de la Mairie Annexe de la Chaume aux Sables d'Olonne, à dix heures, l'Amicale Plaisance Port Olona a tenu son **assemblée générale annuelle 2019 précédée d'une assemblée générale extraordinaire.**

L'assemblée Générale Extraordinaire :

Le Président en exercice, Christian Lafont, remercie les auditeurs présents, et déclare l'assemblée générale extraordinaire ouverte :

Le Président Christian Lafont indique que l'objet de cette Assemblée générale Extraordinaire est l'approbation des nouveaux statuts, qui ont déjà fait l'objet de trois envois depuis novembre 2019 en diffusion générale et une présentation en réunion plénière et publique afin de recueillir les apports de tous.

Statuts :

Le Président rappelle que ces modifications de nos statuts existants concernent pour l'essentiel :

- **Le changement du titre** (nom) de notre association qui passe **d'Amicale Plaisance Port Olona à Association des Plaisanciers des Sables d'Olonne** afin d'être représentative des plaisanciers basés à Quai Garnier et Port Olona,
- **Compléments à l'objet** de notre association concernant la prise en compte des demandes et attentes des usagers de la mer et plaisanciers sur l'évolution de l'environnement de leurs activités, des aménagements des ports et les porter de manière constructive et représentative auprès des autorités portuaires et collectivités.
- **Les autres modifications** concernent des ajouts d'articles ou d'alinéas afin d'améliorer et de compléter la lisibilité de ces statuts

Le Président demande à l'assemblée si certains souhaitent recourir au vote à bulletin secret ou à main levée. L'assemblée se positionne pour le vote à main levée et devant l'absence de voix contre ou d'opposition, les statuts sont donc adoptés à l'unanimité.

Des exemplaires de ces statuts sont signés par le Bureau en exercice : Président Christian LAFONT, vice-Président J-Jacques BERLAND, trésorier J-Alain BLEIVAS, secrétaire J-Paul TISSEAU.

Le Président déclare close l'Assemblée Générale Extraordinaire et demande au secrétaire d'effectuer les démarches d'enregistrement des statuts modifiés auprès des services du Greffe des Associations de la Sous-Préfecture des Sables d'Olonne.

L'assemblée Générale Ordinaire 2019 :

Le Président indique qu'en raison de sa santé chancelante, il a été indisponible à certains moments durant l'exercice écoulé et qu'il a pu compter sur son Bureau dont il remercie chaleureusement les membres pour leurs aides et actions en citant leurs prénoms un à un.

L'ordre du jour appelle la présentation des rapports moral, d'activité et financier, ainsi que le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration, les questions diverses.

-Dans le rapport moral, le Président rappelle les principes sur lesquelles se fondent les actions de l'Association:

-la convivialité qui permet à notre amicale de fonctionner de façon très satisfaisante depuis sa vingtaine d'années d'existence est une préoccupation prioritaire.

-la sécurité des activités en mer, est omniprésente, se traduisant par des exercices réguliers et des interventions des professionnels de la réglementation et du secours que sont la DML, le SDIS ou la SNSM.

-la redistribution des cotisations à l'occasion de manifestations sous forme de participations financières.

Le Président passe la parole au vice-Président pour le rapport d'activité.

-Dans le rapport d'activité, le vice-Président remercie tous les participants qui ont envoyés des photos qui ont permis à Joëlle BERLAND et Michelle FOUILLOUX de préparer le diaporama qui va servir de support à la synthèse des actions auxquelles l'Amicale a participé ou organisées par ses soins :

Galette des rois,

Arrivées de la Golden Globe Race 2018 (début 2019)

Assemblée générale 2018,

Participation au salon Hissez'O,

Sécurité sur la course de l'EDHEC,

Opération carénages avec 23 bateaux

Mise en place d'un espace de convivialité au local de l'Association,

Journée des équipiers dans une ambiance conviviale !

Accompagnement Vendée Va'a,

Handi T'aime Mer Air avec une dizaine de bateaux,

Croisière de printemps des Pertuis Charentais organisé par le Pôle rallyes/croisières,

Croisière d'été (départ au 15-06) avec un effectif entre 3 et 5 bateaux, jusqu'à...Brest Château,

Exercices de sécurité avec le SDIS,

Pêche à la margate en septembre sous les conseils avisés de J-Yves Grelaud notre spécialiste pêche.

Participation à la Fête du Coquillage à St Martin de Ré fin septembre,

Participation à la Fête du thon à Yeu, début octobre.

Repas de « fin de saison » croisières et animations,

Adieu Manu !

- **Pour les effectifs**, le Président passe la parole à J Alain Bleivas, trésorier, qui effectue le suivi à partir des cotisations encaissées :

Le nombre d'adhérents skippers et équipiers en 2019 est de **162**.

66 bateaux au total.

43 équipiers.

Le vice-Président indique que c'est aussi :

9 réunions mensuelles et plusieurs réunions du Conseil d'Administration,

39 permanences le samedi matin,

Le rapport financier de l'exercice 2019:

J-Alain BLEIVAS poursuit pour présenter les comptes tels que résumés ci-dessous.

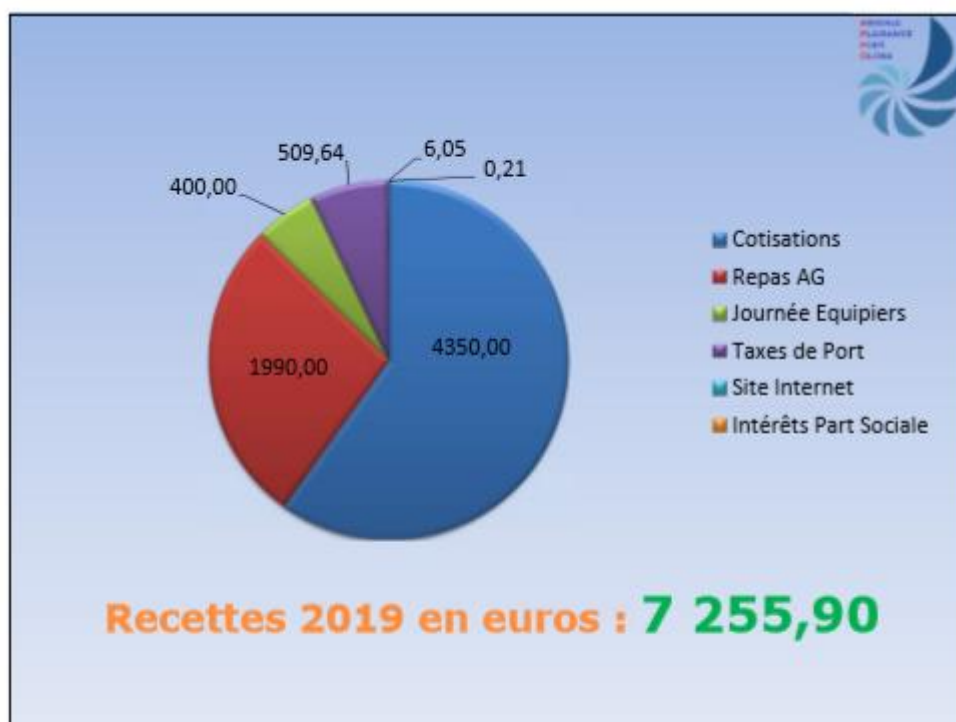
Le détail des principaux postes est disponible sur demande de tout adhérent.

Total des recettes = 7.255,90 €

Dont :

Cotisations= 4.350,00 €

Autres recettes = 2.905,90 €



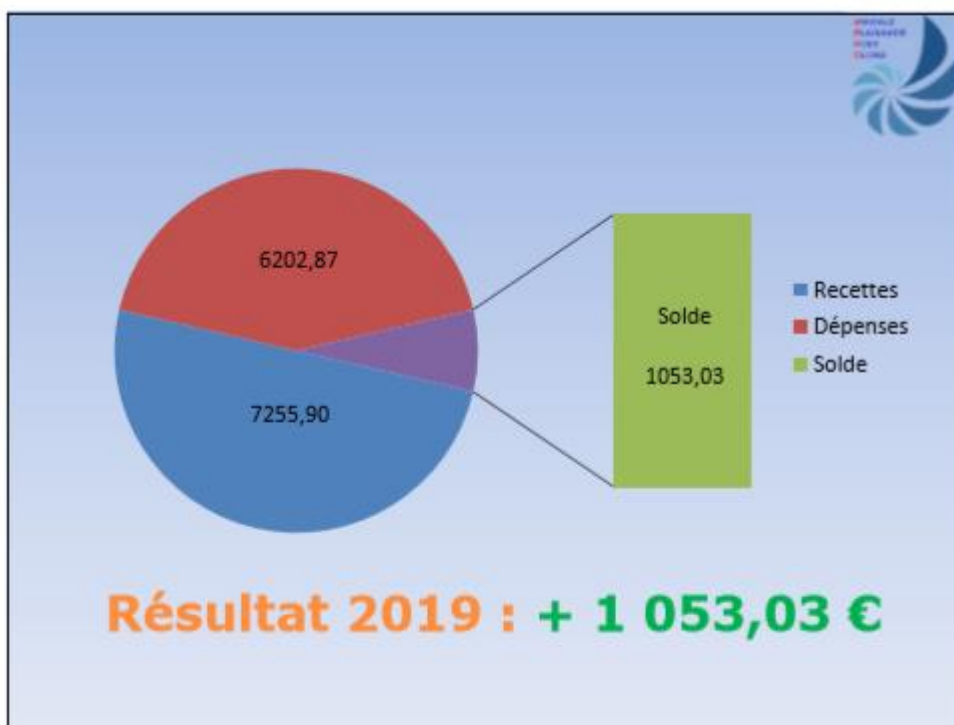
Total des dépenses 2019 = **6.202,87 €**



LES DEPENSES 2019

- Repas AG 2018 :	2 964,00 €
- Journée Equipiers :	301,92 €
- Port Saint Martin de Ré (Fête du Coquillage) :	304,40 €
- Port Saint Denis d'Oléron :	205,24 €
- Frais de réunions :	753,28 €
- Frais de fonctionnement (site internet, petites fournitures, frais bancaires...) :	338,56 €
- Publicité – Logos :	831,98 €
- Participation Salon :	180,00 €
- Assurance :	170,48 €
- Loyer bungalow :	86,40 €
- Albums Photos :	66,61 €
<u>TOTAL : 6 202,87 €</u>	

Résultat d'exploitation de l'exercice 2019 :



Total trésorerie disponible au 31-12-2019 = 15893,61 €

(y compris des recettes de cotisations 2020 encaissées d'avance)

Le Président indique que le principe de l'Association est de redistribuer tout ou partie des cotisations. En 2019 il y a eu également les dépenses de pavillons fluo

mais qui permettent de dégager un excédent ce qui n'est pas le cas de tous les exercices.

Même si ce n'est pas la vocation de l'association d'avoir une trésorerie substantielle d'avance, le Président répond à une question en indiquant que des dépenses importantes comme le démontage, transport et le recyclage du « local bungalow » existant sont à prévoir de même que celles d'aménagements d'un futur local.

Le Président indique, par ailleurs que le Conseil d'Administration a décidé de maintenir les cotisations **pour 2020 à : 50 € par bateau et 25 € par équipier.**

Le Président soumet l'ensemble de ces rapports à l'approbation des membres qui lui sont acceptés à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant :

Sont sortants à l'issue de leur mandat de 3 ans :

Christian LAFONT

Patrick LEDUVEHAT

Jean Paul TISSEAU

Se présentent :

Dominique CHATAIGNIER

Pierrick DEDIEU

J-Paul TISSEAU

Election de 4 nouveaux administrateurs :

Yvon FOUCAUD

Hubert LESTANG

Gérard ZABLOT

Bernard FORTIN

Le vote peut donc se dérouler, sous la direction des trois assesseurs volontaires, MM M-Christine BIDET, Marcel HERVOUET et Daniel DURANT.

Manifestation de sympathie :

Pendant les opérations de vote et de dépouillement, le vice-président organise une manifestation de sympathie et de chaleureux remerciements aux administrateurs sortants qui ne se représentent pas ; Christian LAFONT Président sortant et Patrick Albert LEDUVEHAT Président d'honneur également sortant.

Tous les deux ont largement participé depuis l'origine de notre association à son développement. J-Jacques en profite pour donner quelques anecdotes

concernant Christian et raconte l'histoire de l'implantation du bungalow, actuel local APPO dont Patrick Albert a été la cheville ouvrière !!

Fleurs à Monique et Françoise, les épouses, et dernier ouvrage de Roland Mornet dédié Patrick Albert et Christian.

Bon vent à eux tous !!

Résultats du vote:

Inscrits * : **173**

Nombre de votants** : **81**

Nombre de blancs : **2**

Nombre de suffrages exprimés*** : **79**

Ont obtenu** :**

Pour le renouvellement du tiers sortant :

CHATAIGNIER Dominique = 79 voix,

DEDIEU Pierrick = 79 voix,

TISSEAU J-Paul = 79 voix,

Pour les nouveaux sièges :

FOUCAUD Yvon = 79 voix,

ZABLOT Gérard = 79 voix,

FORTIN Bernard = 78 voix,

LESTANG Hubert = 77 voix.

Ils sont donc tous les 7 élus au conseil d'administration qui se réunira sous quinzaine pour élire son bureau. Le résultat de l'élection du nouveau bureau fera l'objet d'une communication générale à la réunion plénière suivante.

Comment lire les résultats :

***inscrits** = nombre total de voix des cotisants 2019 (2 par bateau et 1 par équipier)

****votants** = nombre de voix au total qui ont émargé (2 par bateau et 1 par équipier)

*****suffrages exprimés** = nombre de bulletins collectés dans les urnes

******** nombre de voix résiduelles après les noms rayés sur les bulletins

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le président déclare l'assemblée générale 2019 close à 12h00 et propose de se diriger vers le restaurant Mireille Oasis pour l'apéritif et le repas pour ceux qui sont inscrits.

Le Président :

Le Secrétaire :